

Communiqué de presse

jeudi 11 juillet 2019

Le Département a la fibre ...

Le Département de Mayotte informe les usagers de la route que des travaux de déploiement de fibre optique ont débuté depuis le début juillet 2019 sur la commune de **Mamoudzou** pour les sites suivants : collèges Doujani, Passamainty, Kaweni 1 et 2, M'gombani, sur les lycées professionnels Kaweni, Mamoudzou "bamana", Mamoudzou Nord, sur la PMI Kaweni et le CMS M'TSAPERÉ. Ces travaux sont programmés dans le cadre du marché relatif à la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance (CREM) du réseau public pour mettre en place la communication en fibre optique. Le Conseil départemental veille à limiter autant que possible les nuisances pour les usagers.

Le Conseil départemental a ciblé son action sur l'opticalisation de 5 nœuds de raccordement d'abonnés du sud - anciens centraux téléphoniques - (*l'ADSL est un moyen technique permettant d'amener le haut-débit à un utilisateur s'il dispose d'une ligne téléphonique. Mais seuls les NRA dont ce lien a été réalisé en fibre optique sont en capacité d'acheminer du haut-débit. On dit alors qu'ils sont opticalisés*). Cette démarche regroupe un total de près de 700 lignes pour un linéaire optique d'environ 30 km.

Dans le cadre du projet, 7 opérations « PRM » ou « montée en Débit » visant à raccorder en fibre optique des nœuds intermédiaires du réseau ont déjà été réalisées cette année. Elles regroupent un total de 2 127 lignes pour un linéaire de près de 17 km.

Ce réseau a été construit avec le soutien financier de l'Etat (FSN) dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (THD) et de l'Europe (FEDER) pour un budget de 6 millions d'€. Il permet de répondre aux objectifs nationaux assignés par ce plan : un bon haut débit pour tous en 2020 (> 8 Mbit/s) et l'arrivée progressive du très haut débit (>30 Mbit/s) à l'horizon 2021/2022

Une dernière phase en cours et qui se poursuivra jusqu'en 2021 consiste à raccorder directement en fibre optique 55 sites prioritaires sur toute l'île (tous les collèges, lycées, PMI ainsi que l'Université et une zone d'activité économique).

Contact utile : numerique.usage@cg976.fr